



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**direction des services départementaux
de l'éducation nationale
Vendée**

Intervenants extérieurs



Toute aide d'un intervenant extérieur s'inscrit dans le projet d'école et fait l'objet d'un projet spécifique élaboré en commun par un enseignant et un intervenant.

- Cette intervention répond à une demande des écoles et s'inscrit dans une programmation cohérente
- Le projet pédagogique est validé par le directeur ou la directrice de l'école pour l'année scolaire.
- Les interventions sont limitées dans le temps et en volume (36 heures annuelles maximum) et sont anticipées selon un calendrier.
- Aucune participation financière ne peut être demandée aux familles dans le cadre des activités mises en place avec l'aide d'intervenants extérieurs.

La collaboration est justifiée notamment par l'apport d'une expertise, pour l'utilisation de certains équipements spécifiques, pour assurer le taux d'encadrement et la sécurité. Ce projet pédagogique doit être conçu pour apporter une plus-value aux apprentissages des élèves.

Le directeur d'école s'assure que la collaboration de l'intervenant extérieur s'effectue dans le cadre réglementaire.

Constitution du dossier

 [Note départementale sur les intervenants extérieurs.](#)

 [Dossier intervenants extérieurs.](#)

 [Document D1 - Projet pédagogique \(.doc\)](#)

 [Document D2 - Convention \(.doc\)](#)

 [Document D3 - Demande d'agrément \(.doc\)](#)

Conventions départementales

Des conventions nationales conclues entre le ministère et les principaux mouvements d'éducation populaire et de jeunesse et les fédérations sportives constituent en particulier des points d'appui pour favoriser des interventions dans le cadre scolaire. Elles se déclinent localement en Vendée.

- [Convention DSDEN 85 - USEP - FOL](#)
- [Convention IA-DSDEN 85 - USEP - District de Vendée de Football](#)
- [Convention IA-DSDEN 85 - USEP - Comité de Vendée de Basket Ball](#)
- [Convention IA-DSDEN 85 - USEP - Comité de Vendée de Rugby](#)
- [Convention IA-DSDEN 85 - USEP - Comité de Vendée de Tennis de Table](#)
- [Convention IA-DASEN 85 - USEP - Comité de Vendée de Handball](#)
- [Convention IA-DSDEN 85 - Comité de Vendée de Golf](#)
- [Convention IA-DSDEN 85 - Comité de Vendée de Badminton](#)
- [Convention IA-DSDEN 85 - Comité de Vendée de Tennis](#)
- [Convention IA-DSDEN 85 - Comité de Vendée de Roller et Skateboard](#)

- [Convention IA-DSDEN 85 - Lire et Faire lire](#)

M.A.J. le 11/10/2021

Dans cette rubrique

- [Vie Pédagogique départementale](#)
- [Rythmes de l'école et A.P.C.](#)
- [Maîtrise de la langue - Prévention de l'illettrisme](#)
- [Langue vivante étrangère](#)
- [Mathématiques](#)
- [Sciences et technologies - EDD](#)
- [Éducation artistique et culturelle](#)
- [Éducation Physique et Sportive](#)
- [Numérique](#)
- [Éducation aux médias et à l'information](#)
- [Elèves en situation de handicap](#)
- [Alternatives au redoublement](#)
- [Éducation à la sécurité routière](#)
- [École maternelle](#)
- [CDSNAV 85 - Elèves allophones et enfants du voyage](#)
- [Accueil des Élèves Allophones Nouvellement Arrivés](#)
- [Scolarisation des enfants du voyage](#)
- [Actions éducatives](#)
- [Innovation pédagogique](#)
- [Éducation à la santé et à la citoyenneté](#)
- **[Intervenants extérieurs](#)**
- [Sorties scolaires - classes transplantées](#)
- [Projet d'école](#)
- [ONDE](#)

Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de la Vendée
Cité administrative Travot, rue du 93ème régiment d'infanterie
BP 777 - 85020 La Roche/Yon CEDEX
Tél. 02 51 45 72 00